
RFI/RFQ EMDT Shipping Agent

Imprimer

Logo

Image

Deadline

19 avril 2024

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire

Contenu

AMI EMDT

[Agent Consignataire – Services logistique à terre](#)

Contexte :

La société Les Eoliennes en Mer Services LEMS, consortium composé d'Ocean Winds (co-entreprise dédiée à l'éolien en mer créée par ENGIE et EDP Renewables), Sumitomo Corporation, Caisse des Dépôts, a remporté l'appel d'offre du parc offshore de Dieppe Le Tréport (EMDT) situé en Normandie. Le parc sera constitué de 62 éoliennes Siemens Gamesa (SGRE), pour une puissance de 496MW.

EMDT installe à Dieppe, dans une base vie construction (BVC), ses équipes en charge du suivi de la construction.

Description de la prestation :

Le présent document a pour objet de préciser l'étendue des services, et les exigences vis-à-vis de l'agent consignataire pour le support aux navires affrétés par EMDT pendant la phase de construction ainsi que le support aux équipes de la base vie construction (BVC).

Les services logistiques au port à terre doivent être fournis à Dieppe, France et éventuellement les ports de Le Havre, Cherbourg.

Le contractant doit fournir un ensemble complet de services d'agence selon les standard FONASBA, inclue les interfaces avec les autorités et acteurs portuaires pendant la phase de constructions du projet.

Description de l'étendue des services

Pendant les phases de constructions du projet, les opérations offshore seront soutenues par des Multi Purpose Vessels (MPV) et des Crew Transfert Vessel (CTV) affrété par EMDT pour ses transferts de personnel et la manutention des colis (pièces détachées, outillage, etc)

Ces navires feront des escales régulières dans les ports de Dieppe, France et autres ports du secteur et auront donc besoin de services spécifiques tels que l'organisation d'escales avec les autorités portuaires.

Cette phase nécessitera un soutien logistique spécifique et devra couvrir l'ensemble de la logistique (sans s'y limiter) :

- Agence pour le navire affrété (dédouanement du navire/dédouanement à l'entrée/à la sortie du port)
- l'accostage du MPV (planification des escales, réservation des pilotes, agents de bord, élimination des ordures)
- approvisionnement en eau douce du CTV/MPV
- avitaillement du CTV / MPV (gazole marin et additif d'urée)
- Dédouanement
- Soutien aux changements d'équipage, transport / transferts vers d'autres lieux selon les besoins
- Organisation des escales
- Grutage à terre
- Sur demande - Manipulation d'équipement, stockage en entrepôt,
- Sur demande - Achat d'équipement local
- Sur demande - Services d'immigration pour l'équipage (LOI/LOG/visa Schengen)
- Sur demande - Assistance à la logistique des hélicoptères, EPI, recrutement
- Achat de matériel auprès de fournisseurs locaux ou étrangers (Exemple : outillage, accessoires et consommables industriels et bureautique)
- Activation de services auprès de prestataires locaux (location, transport, hôtel, livraisons, interventions maintenance)

Services d'agent portuaire tels qu'avitaillement MGO et logistique

Durée du contrat de service :

Début : 31/05/2024

Fin : 31/12/2026

Contenu attendu de dossier au stade AMI :

LEMS souhaite recevoir les éléments suivants :

-
- un descriptif de l'entreprise (implantation(s), **effectif**, capacité, ...).
 - une liste de références.
 - Fiche d'information à remplir ci-joint.

Calendrier prévisionnel sur les phases RFI et RFQ :

19/04/24	Réponse AMI CCI business EnR (RFI)
22/04/24	Envoi d'un NDA.
24/04/24	Envoi de l'appel d'offres (RFQ)

Modalité de réponse à l'AMI :

1. La réponse à l'AMI pourra être réalisée au choix en Anglais ou en Français.
2. Les entreprises sélectionnées devront cependant être capable de communiquer en langue anglaise, à l'oral et à l'écrit.
3. En cas de réponse en cotraitance, une réponse commune doit être envoyée.
4. Remplir le bloc identité répondant AMI CCI Business EnR, Cf pavé actif rouge en bas de l'AMI

NB : les entreprises non inscrites sur CCI Business EnR peuvent le faire en quelques clics

Une fois obtenus leurs identifiants, elles peuvent demander leur rattachement à CCI

Business EnR. Dès validation de leur demande, elles peuvent accéder à l'entièreté du texte de L'AMI et répondre si elles le souhaitent.

5. Transmettez la totalité des documents attendus pour la réponse à l'AMI avant le 19/03/24 au soir à l'adresse suivante :

kassandra.perreau@oceanwinds.com

Attention :

A/ les questions éventuelles que vous poseriez en cours de process via adresse courriel KP en mentionnant « QUESTION Coordination marine » dans le titre ne créeront **aucun droit** à un **délai supplémentaire** de réponse.

B/ les **deux étapes** de réponse (**étapes 4 et 5** de la partie modalité de réponse) sont obligatoires.

Visibilité

Public

Fiche signalétique obligatoire

Désactivé

[Imprimer](#)

Territoires

[CCI Business](#)